

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



BUDGET 2012

TABLE DES MATIERES

Budget de fonctionnement 2012

Préavis no 09/2011 (exposé)	pages	1 à 7
Budget de fonctionnement (avec des commentaires vis-à-vis)	pages	8 à 14
Répartition par natures	2 pages	
Tableau des amortissements & Tableau de répartition des intérêts	1 page 1 page	
Tableau des investissements (à titre d'information) (selon art. 18 RÉGLEMENT sur la comptabilité des communes)		
* * * * *		
Groupement scolaire Vallée de Joux		3 pages
Groupement forestier du Mollendruz		1 page
Protection civile de la Vallée de Joux		1 page
Service de défense incendie et secours Vallée de Joux (SDISVJ)		2 pages

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

GG/mc / jr

Préavis n° 09 / 2011 - Budget 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

En vertu des dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993 et du règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2008, la Municipalité vous soumet le budget de la Commune de L'Abbaye pour l'année 2012.

Vous trouverez dans ce fascicule la récapitulation avec charges et produits par dicastère, par comptes de fonctionnement et par natures. En annexe vous trouverez également le budget :

- du Groupement scolaire de la Vallée de Joux,
- du Groupement forestier du Mollendruz
- du Service de défense incendie et de secours de la Vallée de Joux.
- de la Protection civile régionale

De plus, nous joignons à ce fascicule, à titre d'information, le tableau des investissements comme mentionné à l'art.18 du RÈGLEMENT sur la comptabilité des communes.

"Plan des dépenses d'investissements

Art. 18. – La municipalité établit annuellement le plan des dépenses d'investissements. Ce plan est présenté au conseil général ou communal, en même temps que le budget de fonctionnement; il n'est pas soumis au vote."

Le montant des amortissements obligatoires est de fr. 194'160.00 (c.f. "tableau des amortissements")

Le budget 2012 prévoit :

Aux charges	fr.	6'439'679.00
Aux recettes	fr.	6'362'757.00
Excédent de charges	fr.	76'922.00

Le budget 2011 prévoyait :

Aux charges	fr.	6'496'235.00
Aux recettes	fr.	6'414'410.00
Excédent de charges	fr.	81'825.00

Préambule :

Tout d'abord, le budget pour l'année 2012 considère les nouvelles dispositions relatives aux calculs de la péréquation intercommunale, de la facture sociale ainsi que celles relatives au financement de la réforme policière. Après avoir inséré toutes les charges de l'Etat, des associations intercommunales, il restait à définir nos possibilités pour obtenir un équilibre budgétaire satisfaisant. Ainsi des efforts ont été consentis par tous les dicastères pour obtenir le but à atteindre. Bien entendu ce sont autant de projets de réfection, d'amélioration ou d'innovation, dits de deuxième priorité, qui se voient décalés temporellement.

Voici un comparatif de certaines augmentations de charges entre le budget 2007 première année de la législature passée et celui de 2012 :

Les charges qui dépendent fortement des revenus d'impôts ne sont pas comprises dans ce tableau car non comparables d'une année à l'autre, par exemple la facture sociale, la péréquation intercommunale et la rétrocession d'impôts aux villages.

<u>ETAT</u>		<i>Augmentation de charges en Frs</i>
Compte 730	Santé publique	218'400.00
Compte 610	Police* (-2pts d'impôts à 55000)	78'000.00
Compte 180	Transports publics	30'400.00
		326'800.00
<u>INTERCOMMUNAL</u>		
Compte 150	Affaires culturelles et de loisirs (-25K)	85'800.00
Compte 710.3655	Service social Intercommunal	18'350.00
Compte 650	SDIS Défense incendie et secours	9'200.00
Compte 660	Protection civile	6'800.00
		104'150.00
<u>COMMUNAL</u>		
Compte 322	Forêts communales et du Risoud	33'820.00
Compte 328	Alpages	33'255.00
Compte 111	Secrétariat communal	26'500.00
Compte 150.3653.3	Affaires culturelles et de loisirs (Téleski)	25'000.00
Compte 190	Service d'informatique	15'500.00
Compte 430	Réseau routier - Travaux	12'710.00
Compte 420	Urbanisme et bord des lacs	12'650.00
Compte 580	Temples et cultes	5'400.00
		164'835.00
	Total	595'785.00

Cette table illustre bien la politique voulue par l'Etat et les communes lors de la dernière législature. Seules les dépenses de la section « COMMUNAL » sont complètement maîtrisables par la Commune, les autres ne le sont que très partiellement ou pas du tout.

Réforme policière (Police coordonnée)

Historique :

Constat issu de la motion Josiane Aubert et consorts ainsi que des auteurs de l'initiative d'Artagnan : Il y a inadéquation entre les structures de la police, son organisation et les besoins en matière de sécurité.

Dés lors une nouvelle organisation a été imaginée qui a débouché sur un protocole d'accord entre les communes et l'Etat. La nouvelle organisation policière proposée a pour but :

- a. d'assurer une sécurité publique permanente de qualité sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- b. d'instaurer une collaboration étroite entre les autorités responsables de la sécurité publique ;
- c. d'accroître l'efficacité des forces de police par une meilleure coordination ;
- d. de supprimer la concurrence liée aux statuts des policiers vaudois, par une harmonisation de ces derniers dans les 5 à 10 prochaines années en vue de leur unification à terme.

Rappel :

La sécurité est une tâche commune de l'Etat et des communes (art. 44 et 139 Cst-VD). Les communes (art. 2 et 43 LC) et l'Etat, par l'intermédiaire de la Police cantonale, (art. 1er LPol) assument conjointement le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

Dés lors 3 possibilités s'offraient aux Communes :

- a) Constituer un corps de police municipal répondant aux exigences fixées
- b) Adhérer à une association intercommunale qui dispose d'un corps de police répondant aux exigences fixées
- c) Confier l'exercice de ces tâches à la police cantonale.

Les communes de la Vallée d Joux ont naturellement optés pour le choix c.

Financement : « Mécanisme adopté par le Grand Conseil le 13 septembre 2011 »

Le Conseil d'Etat a pour objectif que la réforme ait un bilan financièrement neutre pour l'Etat et les communes prises dans leur ensemble. Conséquemment le financement des tâches communales supplémentaires est assuré par la bascule de deux points d'impôt cantonal aux communes.

Le taux d'imposition cantonal est diminué de 2 points dès le 1er janvier 2012.

Les taux d'imposition communaux sont augmentés de manière automatique de 2 points dès le 1er janvier 2012 donc 72 pour la Commune de l'Abbaye.

Remarquons au passage que le 12% de ces 2 points d'impôts des personnes physiques seraient versés aux administrations de village selon la convention de rétrocession d'impôts de la Commune aux Villages. Cependant la Commune devra bien s'acquitter des 2 points d'impôts à l'Etat dans le cadre de la facture de la police. **La marge d'autofinancement de la Commune serait d'autant réduite. L'Abbaye est la seule commune du canton à être pénalisée de la sorte dans cette opération.**

Dés lors, la Municipalité propose de ne pas prendre en compte ces 2 points d'impôts dans le calcul de la rétrocession aux villages.

Rappelons que la réforme policière est financièrement neutre pour le canton et pour les communes prises dans leur ensemble et qu'ainsi les effets financiers seront chiffrés et la différence sera restituée chaque année à l'Etat. Ceci se traduit par un supplément équivalent à 1.37 pts d'impôt. D'autres modalités techniques interviennent dans le calcul de la simulation financière de la réforme policière. Vous trouverez au compte 610.3511 la facture budgétée.

Gabriel GAY

430 - Travaux - Réseau routier

Comme mentionnée au plan des investissements, il est prévu de remplacer le véhicule "Mitsubishi", lequel ne passera pas l'expertise au printemps prochain.

450 — Ordures ménagères et déchets

La place "déchetterie" Chez Grosjean* sera certainement déplacée vers la STEP aux Bioux, afin d'éviter d'une part les nuisances et d'autre part le tourisme des déchets.

Albert RUEGGER

Taxes communales déchets

Conformément à l'art. 31 du règlement communal sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets, (approuvé en 2001), la Municipalité fixe pour **l'année 2012** le montant de la taxe comme suit:

- Taxe de ménage de base, de 130.-- francs, TVA non comprise, pour tout ménage résidant à l'année ainsi qu'aux résidences secondaires.
- Taxe individuelle, de 25.-- francs, TVA non comprise, pour toute personne, âgée de 18 ans et plus, résidant à l'année dans la commune.

Taxe de base, pour la collecte des déchets urbains dans les entreprises:

S.A., Sàrl, Association, etc..	300.-- francs / an, TVA non comprise
Commerces familiaux	300.-- francs / an, TVA non comprise
Nombres d'employé par entreprises	
1 personne	20.-- francs / an, TVA non comprise
Chambres d'hôtel	20.-- francs / an, TVA non comprise
Place, Para-hôtellerie	10.-- francs / an, TVA non comprise

Ces montants sont les mêmes que ceux appliqués depuis l'entrée en vigueur du règlement.

Taxes communales d'épuration.

Conformément à l'art. 4 de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, (approuvé en 2001), la Municipalité fixe pour **l'année 2012** le montant de la taxe comme suit:

- Taxe de base par bâtiment raccordé de 100.-- francs (TVA non comprise).
- Taxe variable de 1,50 francs, (TVA non comprise) par m³ d'eau consommé, selon relevé du compteur. (Pour les bâtiments qui ne sont pas pourvus d'un compteur d'eau, la Municipalité détermine, pour l'année 2012, un forfait à 73m³ par personne. (2 enfants = 1 adulte).

Ces montants sont les mêmes que ceux appliqués depuis l'entrée en vigueur du règlement.

460 Réseau d'égout

Un préavis global sur les travaux envisagés dans le domaine de l'épuration pour le quartier du Bas des Bioux; de la Prairie, de la Molerie et "Chez Gabriel", vous sera présenté dans le courant de l'année 2012, avec les travaux prévus par le plan général d'évacuation des eaux. (PGEE)

500 Instruction publique

532.3512 Enseignement spécialisé

Ce compte est supprimé, car repris dans la répartition cantonale (facture sociale).

Laurent NYDEGGER

ETABLISSEMENT PRIMAIRE & SECONDAIRE DE LA VALLEE DE JOUX RAPPORT DE LA DIRECTION RENTRÉE-SCOLAIRE 2011-2012

1. Généralités

Le début de l'année scolaire 2011-2012 a été essentiellement marqué par la votation cantonale du 4 septembre 2011 à propos de l'avenir de l'école vaudoise. Le contre-projet, c'est-à-dire la Loi sur l'enseignement obligatoire, oppose à l'initiative « Ecole vaudoise 2010 » a été accepté par 52% des votants. La mise en oeuvre de la Loi dépendra dans un premier temps de la promulgation d'un Règlement d'application pour lequel une consultation élargie a été prévue par Madame la Cheffe du département et d'un calendrier de mise en oeuvre (quels aspects de LEO et d'HarmoS à introduire et quand ?).

L'introduction du plan d'études romand (PER) devant entrer en vigueur dès 2012 selon un calendrier non encore connu, a fait l'objet de séances de travail à l'échelon de l'établissement avant la reprise des cours. Les contenus des parties «français et mathématiques » ont été abordés et d'autres séances seront agendées pour les langues et l'histoire. Le challenge de ces prochaines années consistera à concilier les objectifs du PER avec des moyens d'enseignement non conçus par le plan d'études, exception faite du français (introduction progressive entre 2010 et 2013) et de l'histoire (nouveaux moyens pour une durée de 3 ans)

2 Bâtiments

Les travaux de rénovation de la cuisine ont été réalisés durant les vacances d'été. La direction, au nom des enseignants, exprime sa vive satisfaction quant à la qualité de l'ouvrage et tient à remercier Monsieur le Municipal des bâtiments Piguët, Monsieur Tièche pour la coordination, ainsi que toutes les entreprises qui ont oeuvré sur le chantier compte tenu des délais très courts de réalisation.

Plusieurs projets devront voir le jour ces prochaines années, soit

- a) fin 2011 si la météo le permet ou printemps 2012 construction de la première aile comprenant une bibliothèque, un réfectoire et une UAPE
- b) automne 2011 changements des fenêtres de 6 classes, site de Chez-le-Maître
- c) été 2012 : début de la rénovation des salles de travaux manuels pour lesquelles aucune rénovation n'avait été entreprise depuis 1964, année de leur construction
- d) printemps 2013 début des travaux de la seconde aile comprenant 4 classes et 2 de dégagement afin d'accueillir sur le site de Chez-le-Maître les actuelles classes de 5^{ème} année.

3 Enclassements

La mise en classes des élèves du cycle initial et des cycles primaires s'avère chaque année plus problématique.

Plusieurs facteurs rendant complexe l'opération doivent être soulignés

- a) dispersion de l'habitat
- b) augmentation notable du nombre de mères ayant un emploi, ce qui a pour conséquence de prendre en compte les paramètres «domicile », «lieu d'habitation des mamans de jours », «lieu d'habitation parfois de membres de la famille élargie»
- c) désirs fortement exprimés par les parents de bénéficier d'un arrêt de bus le plus près du domicile, argumentation basée sur des problèmes de sécurité.

En conséquence, satisfaire aux besoins familiaux, les uns tout à fait légitimes, les autres s'avérant, après une simple enquête, de confort ou d'opportunité (tarifs mamans de jours vs ceux de la garderie par exemple) s'avère un véritable casse-tête dès lors que l'établissement est tenu à se conformer à des contraintes en matière d'effectifs par classes.

Réunir sur le même site 2 ou 3 classes enfantines (Cytises) actuellement localisées au Sentier Grand'Rue et à l'Orient et, de ce fait, offrir aux parents les services de l'UAPE et du réfectoire, permettrait de résoudre à la fois des problèmes familiaux et scolaires. La construction de la seconde aile de Chez-le-Maître est donc primordiale et doit être réalisée selon le planning prévu, c'est-à-dire dès le printemps 2013.

4 Effectifs

Alors que l'établissement comptait 709 élèves à la précédente rentrée, 719 ont été- accueillis le 22 août. Cette légère augmentation ne doit pas occulter le fait que nos Ecoles comptèrent 830 élèves en 2003. Il est réjouissant de constater que plusieurs projets immobiliers, notamment au Brassus et au Sentier, devraient être réalisés ces prochaines années.

5 Corps enseignant

5.1 départs en juillet 2011

- Madame Marie Joséphe Berney, retraite
- Monsieur Jean-Philippe Henchoz, retraite

5.2 arrivées en août 2011

- Madame Anne-Christine Wild, remplaçante pendant une année classe DEPS
- Monsieur Nicolas Etienne, maître semi-généraliste

5.3 congés de maternité

- Madame Eloïse Golay
- Madame Marie-José Napolitano

5.4 désignations

- Monsieur Marcel Andrey, animateur santé
- Monsieur Alexandre Janeiro, confection des horaires
- Monsieur Rémy Ropraz, moyens audio-visuels

5.5 formation

- Monsieur Cédric André, formation HEP maître de classe de développement

6. Personnel administratif

Le personnel administratif est désormais au complet et compte une équipe stabilisée et motivée; il est composé de Mesdames

- Nicole Meylan, responsable de l'unité
- Christine Rochat, administration- finances et affaires communales
- Laure de Vleeschauwer, domaine secondaire
- Carole Bourqui, magasinière CADEV

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur la conclusion suivante:

LE CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE

Vu le préavis n° 09/2011 du 1^{er} novembre 2011

Ouï le rapport de la Commission d'étude

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

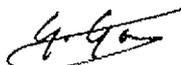
- **Adopte** le budget pour l'année 2012 de la Commune de L'Abbaye; celui-ci présente un excédent de charges de fr. 76'922.00
- **Accepte** de ne pas inclure 2 points d'impôts (réforme policière) dans le calcul de la rétrocession aux villages.

La Municipalité se tient à l'entière disposition du Conseil et de la Commission de gestion pour tous les renseignements complémentaires souhaités.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Gabriel GAY



Le Secrétaire :


Jacky REYMOND

Délégué municipal: M. Gabriel Gay, Syndic

Commission: Meylan André rapporteur –
membres Vautravers Pierre – Poget Jean-Paul – Grobéty Philippe – Blanchard Abigaël
suppléants Bifrare Jean-Noël – Tièche Laurent – Golay Jean Frédéric

BUDGET DE

FONCTIONNEMENT

100.3170 Réceptions & manifestations:

Pas de manifestations exceptionnelles prévues en 2012 en début de législature.

110.3189 Frais divers:

Frs 9000.- sont prévus pour la facture de la fiduciaire, ainsi que la location de la parcelle aux CFF pour le bancomat.

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Récapitulation Générale							
1	Administration générale	1'433'500.00	64'400.00	1'440'500.00	62'400.00	1'376'169.32	82'375.20
2	Finances	1'071'627.00	5'361'217.00	1'085'990.00	5'430'765.00	933'912.87	5'733'444.39
3	Domaines et bâtiments	607'950.00	386'990.00	557'140.00	372'845.00	781'844.76	554'701.65
4	Travaux	1'184'640.00	407'700.00	1'372'300.00	395'800.00	1'363'318.65	418'023.40
5	Instruction publique et cultes	607'750.00	80'650.00	579'480.00	79'600.00	842'978.15	80'300.00
6	Police	298'890.00	61'800.00	241'610.00	73'000.00	195'127.35	77'113.50
7	Service social	1'235'322.00		1'219'215.00		1'653'619.40	108'816.00
TOTALISATION		6'439'679.00	6'362'757.00	6'496'235.00	6'414'410.00	7'146'970.50	7'054'774.14

Résultat -76'922.00 -81'825.00 -92'196.36

1	Administration générale	1'433'500.00	64'400.00	1'440'500.00	62'400.00	1'376'169.32	82'375.20
10	Autorités	222'100.00		237'900.00		211'587.65	13'500.00
100	Conseil communal	18'700.00		34'400.00		14'732.85	
100.3003.1	Jetons présence + comm. gestion	4'000.00		4'500.00		3'078.50	
100.3003.2	Bureau de vote	2'000.00		2'000.00		1'197.10	
100.3012	Traitement, président & secrétaire	7'700.00		7'700.00		7'082.00	
100.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	500.00		700.00		363.00	
100.3101	Imprimés bureau annonces	1'500.00		1'500.00		1'344.35	
100.3170	Réceptions & manifestations	3'000.00		18'000.00		1'667.90	
101	Municipalité	203'400.00		203'500.00		196'854.80	13'500.00
101.3001	Traitements	60'500.00		60'000.00		58'511.65	
101.3003	Vacation de la Municipalité	90'000.00		91'000.00		87'979.40	
101.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	11'000.00		11'000.00		10'577.25	
101.3040	Caisse de retraite	24'000.00		23'500.00		23'000.60	
101.3050	Assurances maladie & accidents	3'000.00		3'000.00		2'786.85	
101.3060	Indemnités, rembr. de frais	12'000.00		12'000.00		11'430.50	
101.3170	Réceptions & manifestations	2'900.00		3'000.00		2'568.55	
101.4390	Autres recettes						2'500.00
101.4901	Imputation interne						11'000.00
11	Administration	599'200.00	18'400.00	626'900.00	16'400.00	653'272.92	22'603.45
110	Administration générale	419'200.00	14'400.00	447'900.00	15'400.00	477'153.77	18'350.50
110.3101	Imprimés, matériel de bureau	4'000.00		4'500.00		3'870.30	
110.3102	Journaux, documents, annonces	17'500.00		20'000.00		20'218.40	
110.3111	Achat de mobilier, machines	1'000.00		1'000.00		1'831.00	
110.3123	Electricité	1'500.00		2'000.00		1'375.70	
110.3123.1	Electricité (solaire)	500.00		500.00		500.00	
110.3151	Entretien du mobilier, machines	3'000.00		3'200.00		2'634.20	
110.3170	Réceptions & manifestations	15'500.00		17'000.00		17'485.70	
110.3181	Frais: de ports, téléphone, bancaires, postaux	13'000.00		13'000.00		12'049.80	
110.3184	Frais: contentieux & poursuites	1'500.00		1'200.00		2'488.32	
110.3185	Frais d'avocats	2'000.00		2'000.00		6'022.15	
110.3186	Assurances de tiers, choses, RC	8'500.00		8'500.00		7'791.10	
110.3189	Frais divers	17'000.00		17'000.00		21'124.00	
110.3191	Rétrocession aux villages	300'000.00		326'000.00		348'688.20	
110.3193	Cotisations à des institutions (divers)	9'000.00		7'000.00		6'373.15	
110.3193.1	Cotisations IDEA / ADAEV / UCV	25'200.00		25'000.00		24'701.75	
110.4312	Permis B.C.G.L. Etc...		4'500.00		5'000.00		4'325.00
110.4319	Emoluments admin. divers		1'000.00		100.00		1'740.00
110.4352	Encaissements au bureau communal		8'500.00		10'000.00		9'796.55
110.4361	Encaissements de tiers		200.00		200.00		1'839.10
110.4362	Rembr. frais de poursuites & intérêts		200.00		100.00		649.85
111	Secrétariat communal	180'000.00	4'000.00	179'000.00	1'000.00	176'119.15	4'252.95
111.3011	Traitements	141'500.00		141'000.00		139'679.95	
111.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	12'000.00		12'000.00		11'392.00	
111.3040	Caisse de retraite	22'000.00		21'500.00		21'931.70	
111.3050	Assurances maladie & accidents	3'000.00		3'000.00		2'657.50	
111.3060	Indemnités, rembr. de frais	1'000.00		1'000.00		408.00	
111.3091	Formation du personnel	500.00		500.00		50.00	
111.4361	Allocations pertes de gains		1'000.00				1'252.95
111.4659	Contributions diverses		3'000.00		1'000.00		3'000.00

150.3653.3 Subvention Téléski

Participation selon décision du préavis 6/2010.

150.3653.4 Espace Horloger

Clé de répartition identique à celle du Centre sportif nous amène à participer aux frais d'exploitation annuels, soit fr. 12.50 / par habitant. Réouverture début mai 2012.

150.3653.5 Ludothèque

Montant anciennement inclus dans le compte 500.3161

160.3189. Frais divers commune (10%)

Nouveau compte créé afin de répondre aux modalités de la convention sur les taxes de séjour.

160.3189.1 Frais divers inter-communaux (10%)

Nouveau compte créé afin de répondre aux modalités de la convention sur les taxes de séjour.

190.3111 Ordinateur, logiciel & matériel :

Une mise à jour des programmes « Windows » s'avère nécessaire, conséquemment le serveur, deux ordinateurs fixes, et un portable seront renouvelés pour absorber les nouvelles caractéristiques nécessaires à leur utilisation.

210.4001 Impôts sur le revenu :

Le budget 2012 s'avère optimiste. Le montant présent a été déterminé selon une méthode d'évaluation des recettes fiscales suggérée par l'administration cantonale des impôts.

210.4011 Impôts sur le bénéfice:

Les recettes d'impôts des personnes morales sont toujours sujettes à surprises. Il faut rester prudent même si nous apprenons des nouvelles encourageantes par les divers médias.

Rappelons que toutes variations positives ou négatives de ces recettes se répercutent dans la péréquation intercommunale et dans la facture sociale. Donc l'incidence de ces variations est atténuée dans le résultat final des comptes communaux.

220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation commune,

220.4520.1 Péréquation dépenses thématiques

Nous avons choisi de reporter les données transmises par le Service des Communes et des Relations Institutionnelles (SECRI) quand bien même nous savons qu'elles seront revues à la lumière de nos recettes d'impôts 2012.

A relever que ces chiffres sont des acomptes basés sur le montant des recettes des comptes 2010.

220.3520.0 et 720.3515 Décompte année précédente

Comme l'an dernier nous avons procédé à une estimation de notre participation à la péréquation intercommunale et à la facture sociale, sachant que les chiffres utilisés par l'Etat pour ces acomptes sont les rendements de l'exercice comptable 2010 et avons répercuté la différence sous la forme de produits de rétrocession. (charges en moins)

Les chiffres définitifs ne seront connus qu'en 2013 lors du calcul final de nos participations.

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150	Sociétés récréatives & culturelles	414'600.00		392'700.00		351'655.50	
150.3222	Intérêts des emprunts	5'000.00		4'900.00			
150.3311	Amortissement	15'000.00		15'000.00			
150.3523	Frais d'exploitation Centre sportif	242'200.00		239'500.00		243'116.30	
150.3523.1	Part. aux nouveaux logements 2008-2013	13'000.00		13'000.00		13'000.00	
150.3653	Subvention et dons aux sociétés	40'000.00		40'000.00		35'480.35	
150.3653.0	Subvention fonctionnement ValTV	28'500.00		21'500.00		16'234.65	
150.3653.2	Subvention à l'école de musique	19'100.00		17'800.00		18'824.20	
150.3653.3	Subvention Téléski - L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
150.3653.4	Subvention Espace Horloger	16'800.00		16'000.00			
150.3653.5	Subvention Ludothèque	10'000.00					
160	Tourisme	86'200.00	46'000.00	86'200.00	46'000.00	77'796.00	46'271.75
160.3189	Frais divers commune (10%)	4'600.00		4'600.00		766.00	
160.3189.1	Frais divers inter-communaux (10%)	4'600.00		4'600.00			
160.3653	Subvention Vallée de Joux Tourisme (DON)	40'200.00					
160.3658	Subvention Vallée de Joux Tourisme (80%)	36'800.00		77'000.00		77'030.00	
160.4066	Taxes de séjour		46'000.00		46'000.00		46'271.75
180	Transports publics	78'400.00		78'800.00		67'605.65	
180.3657	Contribution (lignes trafic régional bassin 1)	78'400.00		78'800.00		67'605.65	
190	Informatique	33'000.00		18'000.00		14'251.60	
190.3111	Ordinateur, logiciel & matériel	20'000.00		4'000.00		1'345.00	
190.3151	Licences & maintenance	13'000.00		14'000.00		12'906.60	
2	Finances	1'071'627.00	5'361'217.00	1'085'990.00	5'430'765.00	933'912.87	5'733'444.39
210	Impôts	55'500.00	4'910'200.00	51'500.00	4'874'500.00	49'825.82	4'846'402.45
210.3186	Correction d'arriéré					-80.94	
210.3187	Emoluments de la commission d'impôts	26'000.00		25'000.00		27'847.46	
210.3191	Impôts dus par la Commune	1'500.00		1'500.00		1'036.55	
210.3290	Intérêts rémunérateurs	8'000.00		5'000.00		11'149.53	
210.3301	Défalcations d'impôts	20'000.00		20'000.00		9'873.22	
210.4001	Impôts sur le revenu		2'150'000.00		2'615'000.00		2'255'185.53
210.4002	Impôts sur la fortune		260'000.00		320'000.00		272'927.34
210.4003	Impôts à la source		35'000.00		30'000.00		79'740.56
210.4003.1	Impôts spécial étrangers		10'000.00		10'000.00		12'304.84
210.4004	Impôts des frontaliers		380'000.00		385'000.00		362'095.80
210.4011	Impôts sur le bénéfice		1'700'000.00		1'130'000.00		1'723'199.92
210.4012	Impôts sur le capital		5'000.00		20'000.00		-241'467.90
210.4013	Impôts s/immeubles de sociétés		500.00		1'000.00		1'281.50
210.4020	Impôts foncier		186'000.00		175'000.00		164'201.20
210.4040	Droits de mutation		60'000.00		65'000.00		76'984.90
210.4050	Impôts sur les successions & donations		40'000.00		40'000.00		38'413.70
210.4061	Impôts sur les chiens		8'500.00		9'000.00		4'620.00
210.4090	Impôts reçus après défalcation		4'000.00		4'000.00		3'809.30
210.4100	Impôts sur les patentes		200.00		150.00		312.50
210.4319	Frais poursuites		1'000.00		350.00		1'581.67
210.4362	Rembour. frais & intérêts de retard		10'000.00		10'000.00		15'365.94
210.4411	Part sur les gains immobiliers		60'000.00		60'000.00		75'845.65
22	Services financiers	1'016'127.00	451'017.00	1'034'490.00	556'265.00	884'087.05	887'041.94
220	Service de la dette	1'015'127.00	416'017.00	1'033'490.00	516'265.00	879'087.05	842'173.00
220.3210	Intérêts sur compte courant	500.00		500.00		402.05	
220.3321	Amortissement suppl.					200'000.00	
220.3520	Fonds de péréquation Commune	1'064'627.00		1'142'990.00		731'332.00	
220.3520.0	Décompte année précédente	-50'000.00		-110'000.00		-52'647.00	
220.4241	Gains sur titres						760.00
220.4520	Fonds de péréquation Commune		209'200.00		198'700.00		441'745.00
220.4520.1	Péréquation dépenses thématiques		206'817.00		317'565.00		227'315.00
220.4809	Retrait Fonds de réserve						172'353.00
221	Rendement des titres & créances	1'000.00	35'000.00	1'000.00	40'000.00	5'000.00	44'868.94
221.3199	Attribution perte sur débiteurs	1'000.00		1'000.00		5'000.00	
221.4221	Intérêts des titres & créances		35'000.00		40'000.00		44'868.94

322.3141 Entretien des refuges

Nous prévoyons l'entretien du refuge des sous-officiers (Epoisats) sur deux années 2012-2013. En 2012 seront rénovés les murs de base et le plancher. La toiture pour 2013.

322.3189 Dépenses diverses

Un nouveau plan de gestion et inventaire doit être effectué sur deux années. Cela nous permettra de connaître notre possibilité de coupe en m³ par année.

328.3011 Traitement

Répartition des coûts en fonction des travaux effectués par les employés communaux.

328.3145.1 Entretien des clôtures

Fin de la rénovation du mur en direction de l'auberge du Mollendruz (longeant la route cantonale env. 130 mètres)

328.3145.2 Entretien des chalets

Assainissement de la chambre à lait de la Duchatte et divers entretiens.

328.3311 Amortissement

Montant de fr. 30'000.- dossier sylvo-pastoral et fr. 6'000.- rénovation Croisettes.

328.4271.3 Location Chalet Neuf

Une légère augmentation de la location de l'alpage suite au changement de locataire.

328.4518.1 Subsidés murs

Subvention du PNRVJ pour la réfection des murs à raison de fr. 160.- le m^l.

351.3114 Machine, matériel, Mobilier

Une climatisation dans la cuisine est prévue dans ce compte ainsi que divers entretiens du matériel.

351.3141 Entretien du bâtiment

Divers entretiens extérieurs et rénovation de salle(s) de bain.

351.4271 Loyer tenancier

Le montant est calculé de la manière suivante: (12 x 4'500.-) + un montant variable en fonction du chiffre d'affaire (CAF).

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	607'950.00	386'990.00	557'140.00	372'845.00	781'844.76	554'701.65
32	Forêt & Alpages	421'840.00	295'430.00	380'740.00	283'985.00	537'372.25	467'503.85
322	Forêts communales et du Risoud	253'190.00	195'000.00	216'610.00	180'000.00	223'523.45	221'412.05
322.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	50.00		50.00		129.50	
322.3050	Assurances maladie & accidents	10.00		10.00		30.20	
322.3141	Entretien des refuges forestiers	22'000.00		8'000.00		-700.00	
322.3142	Entretien des chemins	15'000.00		18'000.00		9'210.00	
322.3146	Entretien des forêts	1'000.00		1'000.00		1'588.00	
322.3185.1	AFV cotisation & courtage + Fonds Vaudois	8'000.00		8'000.00		6'946.05	
322.3186	Assurance ECA & divers	800.00		800.00		769.20	
322.3189	Dépenses diverses	15'000.00		250.00		3'021.40	
322.3189.1	Frais Biodiversité					5'727.90	
322.3189.2	Soins cultureux	45'000.00		45'000.00		39'621.90	
322.3189.3	Soins cultureux C					-9'829.00	
322.3189.5	Entreprises forestières	110'000.00		95'000.00		131'703.70	
322.3521	Participation Grp forestier du Mollendruz	35'330.00		39'500.00		34'304.60	
322.3809	Usagers du Risoud / Poste des Mines	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
322.4355.1	Ventes de bois de service		110'000.00		110'000.00		109'371.35
322.4355.2	Ventes de bois de l'industrie		5'000.00		5'000.00		7'741.45
322.4355.3	Ventes de bois "C"						2'660.70
322.4355.5	Ventes de bois de feu (copeaux)		18'000.00		5'000.00		43'251.00
322.4356	Participation AFV-BV		500.00		1'000.00		408.90
322.4517	Rembour. droit sur carburant		1'500.00		1'000.00		1'645.15
322.4518.1	Subside cantonal biodiversité						3'937.50
322.4518.3	Subside cantonal soins cultureux		20'000.00		20'000.00		17'697.25
322.4518.4	Subside cantonal soins cultureux C						4'698.75
322.4809	Retrait fonds forestier				8'000.00		
322.4809.2	Retrait fonds (9282.3 & 9282.4)		40'000.00		30'000.00		30'000.00
328	Alpages	168'650.00	100'430.00	164'130.00	103'985.00	313'848.80	246'091.80
328.3011	Traitements	1'500.00		1'500.00		1'588.00	
328.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	120.00		100.00		129.50	
328.3050	Assurances maladie & accidents	30.00		30.00		30.20	
328.3142	Entretien de chemins sur pâturage	15'000.00		20'000.00		392.00	
328.3145.1	Entretien des clôtures	35'000.00		40'000.00		37'368.00	
328.3145.2	Entretien des chalets	35'000.00		30'000.00		57'371.15	
328.3186	Assurance de choses	9'000.00		9'000.00		8'907.55	
328.3189.5	Entreprises forestières	2'500.00		5'000.00			
328.3190	Dépenses diverses	1'000.00		1'000.00		75.85	
328.3222	Intérêts des emprunts	33'500.00		21'500.00		31'479.00	
328.3311	Amortissement	36'000.00		36'000.00		38'000.00	
328.3321	Amortissement suppl.					138'507.55	
328.4271	Location Bucley & Pré d'Etoy		15'180.00		15'180.00		15'180.00
328.4271.1	Location Duchatte & Racine		16'140.00		16'140.00		16'140.00
328.4271.3	Location Chalet Neuf		7'800.00		7'355.00		7'355.00
328.4271.4	Location Croisettes		9'930.00		9'930.00		9'930.00
328.4271.41	Location Croisettes - Buvette		6'000.00		6'000.00		6'000.00
328.4271.5	Location Mollendruz		9'040.00		9'040.00		9'040.00
328.4271.51	Location Mollendruz - Buvette		1'500.00		1'500.00		1'500.00
328.4271.6	Location Croset au Boucher		7'740.00		7'740.00		7'740.00
328.4271.7	Locations diverses		6'000.00		6'000.00		6'038.80
328.4359	Vente de piquets et divers		100.00		100.00		
328.4518	Subsides divers		1'000.00		1'000.00		1'658.00
328.4518.1	Subsides murs		20'000.00		24'000.00		27'360.00
328.4518.2	Subsides A. Foncières						138'150.00
35	Bâtiments	186'110.00	91'560.00	176'400.00	88'860.00	244'472.51	87'197.80
351	Hôtel de Ville	77'500.00	60'000.00	86'750.00	60'100.00	117'725.66	52'806.90
351.3114	Machines, matériel, mobilier	40'000.00		55'000.00		36'465.50	
351.3124	Chauffage	4'500.00		4'500.00		3'735.00	
351.3141	Entretien du bâtiment	20'000.00		15'000.00		31'569.15	
351.3186	Assurances de choses, RC	11'000.00		10'750.00		10'550.90	
351.3189	Frais divers	2'000.00		1'500.00		7'820.75	
351.3189.1	Frais divers "exploitation Hôtel"					27'584.36	
351.4271	Loyer du tenancier		60'000.00		60'000.00		46'246.15
351.4659	Participations diverses				100.00		6'560.75

352.3141 Entretien bâtiment

Divers travaux dans l'appartement. (peinture et rénovation des sols)

355.4351 Vente chaleur au village

Un nouveau compteur permet de calculer au plus juste la consommation de la grande salle de L'Abbaye.

420.3145 Nouveaux aménagements:

Un à deux abris pour places pique-nique sont prévus au bord du lac entre les Bioux et L'Abbaye. Ce projet est inclus dans un projet global du Parc Naturel Régional du Jura Vaudois traitant des places de pique-nique.

420.3146 Entretien zone boisée, bord du lac:

Ce montant est principalement réservé à l'ajout de quelques bancs le long de chemins piétonniers.

420.3185 Honoraires et frais d'études:

Plusieurs études sont en cours, à noter concernant ce compte les principales:

- Plan général d'affectation de la Commune
- Plan de quartier « Aux Epanchoirs »
- Places d'amarrages
- Limites des constructions au village des Bioux

Certaines études seront refacturées aux bénéficiaires.

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	Bâtiment "rue de la Poste 2" - Le Pont	12'750.00	11'760.00	5'900.00	11'760.00	5'550.80	12'060.00
352.3123	Chauffage, éclairage, eau	150.00		300.00			
352.3141	Entretien du bâtiment	12'000.00		5'000.00		4'960.00	
352.3186	Assurance de choses, RC	600.00		600.00		590.80	
352.4231	Produit de la location		11'760.00		11'760.00		12'060.00
354	Bâtiment de la protection civile	35'180.00	12'000.00	28'180.00	11'000.00	40'723.30	10'203.85
354.3114	Achat de machines, matériel d'exploitation	500.00		500.00			
354.3123	Chauffage, éclairage, eau	1'500.00		1'500.00		1'127.35	
354.3123.1	Ventilation, cuisine, etc.	1'500.00		1'500.00		1'220.70	
354.3141	Entretien du bâtiment	8'000.00		4'000.00		15'466.45	
354.3186	Assurances de tiers, choses, RC	680.00		680.00		668.80	
354.3222	Intérêts des emprunts	13'000.00		10'000.00		12'240.00	
354.3311	Amortissement	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
354.4271	Produit de la location		4'000.00		3'000.00		2'534.00
354.4351	Vente de chaleur à la PCI		8'000.00		8'000.00		7'669.85
355	Bâtiment Centre de loisirs	35'900.00	7'800.00	31'900.00	6'000.00	38'179.05	12'127.05
355.3123	Chauffage, éclairage, eau	2'500.00		2'500.00		2'313.65	
355.3124	Achat de mazout	21'000.00		18'000.00		21'420.00	
355.3141	Entretien du bâtiment	2'000.00		2'000.00		4'354.85	
355.3186	Assurances de tiers, choses, RC	400.00		400.00		382.55	
355.3222	Intérêts des emprunts	5'000.00		4'000.00		4'708.00	
355.3311	Amortissement	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
355.4231	Location local de loisirs & garage		1'800.00		2'500.00		4'798.75
355.4351	Vente de chaleur au village de L'Abbaye		6'000.00		3'500.00		7'328.30
356	Local du feu	12'390.00		12'190.00		10'875.30	
356.3123	Chauffage, éclairage	2'500.00		3'000.00		2'216.80	
356.3124	Eau	150.00		150.00		135.00	
356.3141	Entretien du bâtiment	1'000.00		1'000.00			
356.3186	Assurances de tiers, choses, RC	240.00		240.00		228.50	
356.3222	Intérêts des emprunts	3'500.00		2'800.00		3'295.00	
356.3311	Amortissement	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
357	Local de la voirie	12'390.00		11'480.00		31'418.40	
357.3123	Chauffage, éclairage	2'500.00		3'000.00		2'216.90	
357.3124	Eau	150.00		150.00		135.00	
357.3141	Entretien du bâtiment	1'000.00		250.00		20'489.00	
357.3186	Assurances de tiers, choses, RC	240.00		280.00		282.50	
357.3222	Intérêts des emprunts	3'500.00		2'800.00		3'295.00	
357.3311	Amortissement	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
4	Travaux	1'184'640.00	407'700.00	1'372'300.00	395'800.00	1'363'318.65	418'023.40
420	Urbanisme et bord des lacs	102'550.00	26'000.00	130'700.00	26'000.00	117'389.65	27'452.20
420.3011	Traitements	7'000.00		6'000.00		8'734.20	
420.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	600.00		500.00		712.30	
420.3040	Caisse retraite	1'200.00		1'000.00		1'371.40	
420.3050	Assurances maladie & accidents	150.00		100.00		166.20	
420.3091	Formation du personnel	2'000.00					
420.3109	Avis d'enquêtes	2'500.00		2'500.00		2'587.90	
420.3144	Relevés cadastraux	2'500.00		4'000.00		1'631.00	
420.3145	Nouveaux aménagements	25'000.00		34'000.00		23'747.50	
420.3146	Entretien zone boisée, bord du lac	6'000.00		12'000.00		27'124.40	
420.3154	Contrôle des plages	600.00		600.00		680.00	
420.3185	Honoraires & frais d'études	55'000.00		70'000.00		50'634.75	
420.4111	Redevance Romande Energie		21'000.00		21'000.00		21'000.00
420.4313	Permis de construire / habiter		5'000.00		5'000.00		5'640.00
420.4516	Subvention cantonale et divers						812.20
43	Routes	546'460.00	5'500.00	692'300.00	4'500.00	703'736.75	5'734.00
430	Réseau routier - Travaux	546'460.00	5'500.00	692'300.00	4'500.00	703'736.75	5'734.00
430.3011	Traitements	62'000.00		62'000.00		66'570.60	
430.3012	Traitements des temporaires	7'500.00		7'500.00		3'600.00	
430.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	5'000.00		5'000.00		5'600.60	
430.3040	Caisse de retraite	9'000.00		9'000.00		10'452.50	
430.3050	Assurances maladie & accidents	1'300.00		1'300.00		1'306.50	
430.3060	Indemnisations, rembr. de frais	3'500.00		3'500.00		2'259.75	
430.3123	Eclairage public (kWh)	25'000.00		35'000.00		42'270.90	
430.3124	Achat de carburant	5'000.00		5'000.00		5'094.85	

430.3142 Entretien du réseau (route) communal

Il est prévu d'aménager le giratoire du mont du Lac, la rénovation "légère" de la servitude de passage des Pierres Plates à la route du Lac, ainsi que l'entretien normal, balayage, nettoyage des sacs et canalisations de routes.

430.3142.0 Entretien du réseau (éclairage)

Nouveau compte pour les travaux sur le réseau d'éclairage (candélabre etc..) anciennement inclus dans le compte route.

430.3311 Amortissement

Le montant a été "exceptionnellement" diminué pour l'année 2012, tenant compte des importants amortissements supplémentaires effectués en 2009 et 2010. (total de fr. 500'000.-)

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3142	Entretien du réseau (route) communal	80'000.00		130'000.00		79'917.10	
430.3142.0	Entretien du réseau (éclairage)	50'000.00					
430.3142.5	Signalisation routière	8'000.00		8'000.00		7'780.40	
430.3142.6	Déblai de neige	115'000.00		140'000.00		191'969.60	
430.3142.7	Sablage des routes communales	6'000.00		6'000.00		8'943.75	
430.3143	Achat + entretien matériel	5'000.00		10'000.00		12'571.15	
430.3154	Outils & Installation	3'000.00		3'000.00		2'499.25	
430.3155	Entretien véhicules (Mit + Hol)	15'000.00		10'000.00		13'181.95	
430.3186	Assurances de tiers, choses, RC	6'000.00		6'000.00		5'942.85	
430.3222	Intérêts des emprunts	42'000.00		56'000.00		48'525.00	
430.3311	Amortissement	98'160.00		195'000.00		195'250.00	
430.4659	Contributions diverses		5'500.00		4'500.00		5'734.00
440	Cimetières	8'380.00		9'800.00		5'167.45	
440.3011	Traitements	3'000.00		4'000.00		2'223.30	
440.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	250.00		350.00		181.30	
440.3040	Caisse de retraite	300.00		520.00		349.10	
440.3050	Assurances maladie & accidents	50.00		100.00		42.30	
440.3114	Achat de matériel	500.00		500.00			
440.3123	Electricité	250.00		300.00		239.30	
440.3145	Entretien des cimetières	4'000.00		4'000.00		2'106.00	
440.3186	Assurances de tiers, choses, RC	30.00		30.00		26.15	
450	Ordures ménagères et déchets	243'600.00	148'200.00	241'800.00	140'200.00	252'717.65	143'368.70
450.3011	Traitements du personnel	33'000.00		33'000.00		35'572.10	
450.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	2'700.00		2'700.00		2'901.20	
450.3040	Caisse de retraite	5'500.00		5'500.00		5'585.30	
450.3050	Assurances maladie & accidents	700.00		700.00		676.80	
450.3114	Achats de matériel d'exploitation	5'000.00		3'000.00		4'724.70	
450.3162.06	Fer blanc	1'000.00		100.00			
450.3162.08	Déchets spéciaux	500.00		500.00		130.10	
450.3162.09	Déchets toxiques - huiles	500.00		1'000.00		401.65	
450.3162.32	Déchetterie	70'000.00		70'000.00		69'831.55	
450.3188	Frais de transport	55'000.00		55'000.00		63'950.80	
450.3189.04	Elimination du papier, journaux			100.00			
450.3189.05	Elimination du verre	2'500.00		2'500.00			
450.3190	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	5'000.00		6'500.00		4'987.70	
450.3301	Défalcons taxes "déchets"	1'200.00		200.00			
450.3526	Incinération des ordures	55'000.00		55'000.00		56'628.20	
450.3527	Incinération des déchets carnés	6'000.00		6'000.00		5'227.55	
450.3901	Imputation Interne					2'100.00	
450.4342	Taxe sur les déchets		143'000.00		138'000.00		138'390.85
450.4354.1	Rétrocession sur le verre		5'000.00		2'000.00		4'727.85
450.4354.2	Divers - vente de papier		200.00		200.00		250.00
46	Réseau d'égout et d'épuration	283'650.00	228'000.00	297'700.00	225'100.00	284'307.15	241'468.50
460	Collecteurs et stations de pompage	115'800.00	120'000.00	131'650.00	115'100.00	114'724.15	134'154.65
460.3011	Traitements du personnel	39'000.00		40'000.00		35'381.50	
460.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	3'000.00		3'400.00		2'885.60	
460.3040	Caisse de retraite	6'000.00		6'500.00		5'555.40	
460.3050	Assurances maladie & accidents	700.00		750.00		673.10	
460.3060	Indemnités, remb. de frais	800.00		1'000.00		469.20	
460.3091	Formation du personnel	500.00		100.00			
460.3114	Achats de matériel & outillage	2'000.00		1'000.00		10'780.65	
460.3123	Electricité	10'000.00		10'000.00		9'498.20	
460.3124	Achats d'essence	2'000.00		1'800.00		1'455.35	
460.3144	Entretien réseau & fournitures	40'000.00		50'000.00		31'876.20	
460.3150	Entretien machines & outillage	2'000.00		4'000.00			
460.3155	Entretien véhicule	1'000.00		600.00		1'032.70	
460.3186	Assurances de tiers, choses, RC	2'300.00		2'300.00		2'082.20	
460.3190	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	5'000.00		10'000.00		7'134.05	
460.3301	Défalcons taxes "épuration"	1'500.00		200.00			
460.3901	Imputation Interne					5'900.00	
460.4341	Taxe de raccordement		25'000.00		15'000.00		37'106.70
460.4342	Taxe annuelle d'épuration		95'000.00		100'000.00		97'047.95
460.4361	Frais facturés à des tiers				100.00		

462.3144 Entretien de la STEP

Fr. 10'000.- sont prévus pour des entretiens divers.

580.3141 Entretien du temple

Acquisition d'un projecteur pour le temple de L'Abbaye.

580.3652.1 Subside à la paroisse catholique

Ce compte comporte les frais liés aux messes et l'entretien des trois églises, ainsi que la réfection du toit de l'église du Sentier. (participation sur cinq ans pour cet investissement)

610.3511 part Gendarmerie

Participation selon les chiffres transmis par le Canton.

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462	STEP Le Pont-Les Charbonnières	114'500.00	70'000.00	111'000.00	72'000.00	114'188.45	69'313.85
462.3114	Achats de matériel & Chlorure	6'000.00		9'000.00		2'419.25	
462.3123	Electricité	15'000.00		15'000.00		13'046.40	
462.3141	Transports des boues et traitement	30'000.00		30'000.00		32'197.85	
462.3144	Entretien de la STEP	10'000.00		5'000.00		15'092.85	
462.3150	Entretien des machines & outillage	500.00		500.00		70.00	
462.3186	Assurances de choses, RC	1'500.00		1'500.00		1'465.90	
462.3188	Transports & dégrillage	2'000.00		2'000.00		958.30	
462.3222	Intérêts des emprunts	9'500.00		8'000.00		10'127.00	
462.3311	Amortissement	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
462.3526	Frais d'incinération des boues	20'000.00		20'000.00		18'810.90	
462.4342	Taxe annuelle d'épuration		38'000.00		38'000.00		38'000.00
462.4526	Participation Commune du Lieu		22'000.00		24'000.00		21'313.85
462.4526.1	Participation Commune du Lieu (invest.)		10'000.00		10'000.00		10'000.00
464	STEP - Les Bioux	53'350.00	38'000.00	55'050.00	38'000.00	55'394.55	38'000.00
464.3114	Achats de matériel & Chlorure	4'500.00		4'500.00		1'160.30	
464.3123	Electricité	12'000.00		12'000.00		11'968.05	
464.3141	Transports des boues et traitement	14'000.00		14'000.00		14'577.75	
464.3144	Entretien de la STEP	10'000.00		13'000.00		14'748.95	
464.3150	Entretien des machines & outillage	500.00		200.00			
464.3186	Assurances de choses, RC	1'350.00		1'350.00		1'280.25	
464.3188	Transports & dégrillage	1'000.00		1'000.00		83.30	
464.3526	Frais d'incinération des boues	10'000.00		9'000.00		11'575.95	
464.4342	Taxe annuelle d'épuration		38'000.00		38'000.00		38'000.00
5	Instruction publique et cultes	607'750.00	80'650.00	579'480.00	79'600.00	842'978.15	80'300.00
500	Enseignement	68'300.00	80'600.00	77'200.00	79'500.00	78'300.00	80'300.00
500.3161	Loc. classes & salle gym	62'800.00		77'200.00		78'300.00	
500.3161.1	Loc. classes (Le Pont)	5'500.00					
500.4524	Rétrocession du groupement scolaire		75'100.00		79'500.00		80'300.00
500.4524.1	Rétrocession du groupement scolaire (Pont)		5'500.00				
510	Enseignement primaire	234'400.00		218'100.00		223'905.00	
510.3512	Groupe scolaire Vallée de Joux	234'400.00		218'100.00		223'905.00	
520	Enseignement secondaire	256'200.00		238'500.00		254'600.00	
520.3512	Participation à l'enseignement secondaire	256'200.00		238'500.00		254'600.00	
532	Enseignement spécialisé					240'000.00	
532.3512	Participation à l'enseignement spécialisé					240'000.00	
550	Formation professionnelle	1'850.00		1'800.00		1'830.00	
550.3512	Office d'orientation scolaire	1'850.00		1'800.00		1'830.00	
580	Temples & cultes	47'000.00	50.00	43'880.00	100.00	44'343.15	
580.3011	Traitements des concierges	4'350.00		4'800.00		4'200.00	
580.3012	Traitements des organistes	4'000.00		4'000.00		2'900.00	
580.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC					236.50	
580.3050	Assurances maladie & accidents	50.00		80.00		55.20	
580.3123	Chauffage, éclairage, eau	9'500.00		12'000.00		8'552.30	
580.3141	Entretien du temple	10'000.00		5'000.00		7'167.35	
580.3652.1	Subside à la paroisse catholique	17'800.00		15'500.00		21'007.50	
580.3652.2	Aide à la paroisse protestante	1'300.00		2'500.00		224.30	
580.4319	Emoluments divers		50.00		100.00		
6	Police	298'890.00	61'800.00	241'610.00	73'000.00	195'127.35	77'113.50
610	Corps de police	191'990.00	1'800.00	129'110.00	1'500.00	75'005.40	1'750.00
610.3011	Traitements	6'000.00		10'000.00		4'922.90	
610.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	500.00		830.00		401.50	
610.3040	Caisse de retraite	900.00		1'550.00		773.00	
610.3050	Assurances maladie & accidents	150.00		230.00		93.70	
610.3189	Frais divers	1'500.00		1'500.00		1'871.90	
610.3511	Part. Gendarmerie	182'940.00		115'000.00		66'942.40	
610.4312	Emoluments divers		1'800.00		1'500.00		1'750.00

650.3521.0 Participation SDIS Vallée de Joux

Montant budgété stable par rapport à l'année 2011, voir sous SDIS.

650.4301 Taxe d'exemption

Cet impôt est maintenu pour 2012, les personnes soumises à la taxe sont en augmentation.

660.3521 Protection civile régional.

La location d'un nouveau local pour l'entreposage du matériel, ainsi que divers réalisation d'aménagement de celui-ci engendre une augmentation de ce poste.

660.4309 contribution de remplacement

Dès le 1^{er} janvier 2012, c'est le Canton qui se chargera de l'encaissement des dispenses d'abris.

730.3654 AVASAD (Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile)

Evolution des activités

Par rapport à l'année 2011, l'évolution global attendue des activités d'aide et soins à domicile (ASD) est de +3,9% ce qui porte le total des heures réalisées auprès de 29'000 clients à environ 1'6000'000.-

Cette augmentation tient compte des prestations effectivement réalisées en 2010 et au cours des premiers mois de l'année 2011. Les Perspectives de croissance de la population, le vieillissement et le recours au soins de cette dernière sont semblables à l'année précédente, soit:

- Augmentation de la population vaudoise 1,2%
- Vieillessement de la population qui concourt à une augmentation de notre clientèle 2%
- Recours plus intense de la clientèle aux prestations d'aide et soins à domicile en lien notamment avec la diminution des séjours hospitaliers qui s'accroîtra avec l'introduction des nouvelles modalités de financement des hôpitaux en 2012.

730.3655.31 Loi sur l'accueil (AJOVAL)

Une nouvelle répartition des coûts dans le réseau AJOVAL (50% des coûts selon le nombre d'habitants de la commune et 50% sur le nombre d'heures d'occupation des enfants de la commune)

Compte	Désignation	Budget 2012		Budget 2011		Comptes 2010	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
640	Service des inhumations	21'100.00	19'500.00	23'400.00	23'000.00	17'069.70	16'460.50
640.3011	Traitements	18'000.00		20'000.00		14'205.90	
640.3030	Charges sociales AVS - AI - APG - AC	1'500.00		1'700.00		1'158.60	
640.3040	Caisse de retraite	500.00		600.00		349.10	
640.3050	Assurances maladie & accidents	300.00		500.00		270.30	
640.3060	Indemnisations, rembr. de frais	300.00		100.00		473.10	
640.3524	Participations aux Pompes Funèbres	500.00		500.00		612.70	
640.4524	Participations des Pompes Funèbres		18'000.00		20'000.00		14'967.50
640.4651	Contributions diverses		1'500.00		3'000.00		1'493.00
650	SDIS Défense incendie et secours	46'500.00	31'000.00	46'600.00	29'000.00	54'998.15	29'450.00
650.3521	Participation "Jeunes sapeurs-pompiers - JSP"	1'500.00		1'400.00		1'601.90	
650.3521.1	Participation "SDIS Vallée de Joux"	45'000.00		45'200.00		50'396.25	
650.3901	Imputation Interne					3'000.00	
650.4231	Location - locaux Abbaye		12'000.00		12'000.00		12'000.00
650.4301	Taxe d'exemption du service du feu		19'000.00		17'000.00		17'450.00
660	Protection civile	29'800.00		33'000.00	10'000.00	38'101.10	19'500.00
660.3521	Protection civile régionale	29'800.00		23'000.00		18'601.10	
660.3819	Attribution au fonds de réserve "Abris P.C."			10'000.00		19'500.00	
660.4309	Contribution de remplacement (pl. d'abris)				10'000.00		19'500.00
670	Abattoirs	9'500.00	9'500.00	9'500.00	9'500.00	9'953.00	9'953.00
670.3012	Traitements	9'500.00		9'500.00		9'953.00	
670.4342	Taxe d'abattage		9'500.00		9'500.00		9'953.00
7	Service social	1'236'322.00		1'219'215.00		1'653'619.40	108'816.00
710	Service social communal	56'100.00		57'100.00		54'197.10	2'400.00
710.3012	Traitement du préposé AVS / ARAS	23'000.00		23'000.00		20'202.50	
710.3655	Part. animateur socio-culturel	27'500.00		28'500.00		28'306.60	
710.3662	Fonds "Léa RoCHAT"	5'600.00		5'600.00		5'688.00	
710.4221	Intérêts des titres						2'400.00
720	Prévoyance sociale cantonale	889'522.00		896'815.00		1'384'597.00	106'416.00
720.3515	Décompte année précédente	-50'000.00		-70'000.00		31'416.00	
720.3515.0	Facture sociale	938'192.00		965'505.00		1'351'894.00	
720.3515.5	Administration CSR/RAS	1'330.00		1'310.00		1'287.00	
720.4809	Retrait Fonds de réserve						106'416.00
730	Santé publique	289'700.00		265'300.00		214'825.30	
730.3654	AVASAD	142'000.00		130'280.00		116'087.40	
730.3655	Maison d'accueil	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
730.3655.2	Polyval	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
730.3655.3	Fondation pour l'accueil (FAJE)	6'700.00		6'500.00		6'410.00	
730.3655.31	Loi pour l'accueil (AJOVAL)	133'000.00		120'520.00		84'327.90	